



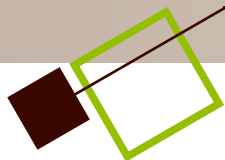
GUIDE DE DÉTERMINATION DES
REPTILES DE CORSE



Vol. 1 LES CHÉLONIENS



COMMENT UTILISER CE GUIDE ?



Ce guide est un outil qui vous aidera à reconnaître les tortues de Corse lors de vos sorties, mais aussi à découvrir leurs mœurs et leur milieu de vie.

Avant de partir à leur rencontre, prenez le temps de lire les **généralités** (chapitres 1 et 2, pages 3 à 5), ainsi que la **réglementation en vigueur** (chapitre 3, pages 6, 7).

Le **chapitre 4** (pages 8, 9) vous permettra de déterminer les espèces grâce aux **clés de détermination**.

Une fois l'espèce déterminée, vous pourrez vous rendre au **chapitre 5** (pages 10 à 21), dédié à la **description des espèces**.

Hormis certaines tortues marines qui sont exceptionnelles en Méditerranée, chaque espèce bénéficie d'une **double page de description**. Sur ces deux pages, vous trouverez :

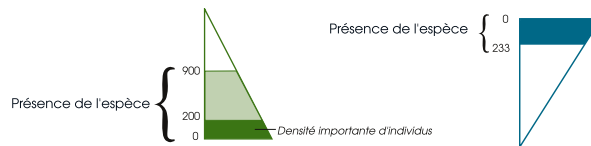
page 1 : une description physique (en couleur, les caractères importants dans la détermination);

page 2 :

- un tableau récapitulant le statut, les protections en vigueur et les menaces qui existent en Corse;
- une rubrique " Le saviez-vous ? " avec différentes informations

sur les mœurs de l'espèce;

- une rubrique « Où l'observer ? », dans laquelle :
 - un pictogramme permet de situer l'espèce en altitude (**tortues terrestres et dulçaquicoles**¹) ou en profondeur (**tortues marines**), l'unité étant le mètre;



- une carte représente la répartition géographique de l'espèce. Elle est accompagnée d'un texte descriptif;
- un graphique présente les différentes périodes du cycle de vie au cours d'une année (période d'activité des adultes, période de ponte, émergence²);

Attention : tortues exotiques !

➔ Les pages 14 et 15 sont réservées aux tortues exotiques : présentation des espèces, de leurs principales caractéristiques et de leur origine;

➔ Au cours de cet ouvrage, les espèces exotiques seront toujours accompagnées de la mention !

1 - Dulçaquicole : lié à l'eau douce

2 - Emergence : le fait, pour les jeunes, de sortir du nid



Tortue de terre



Tortue d'eau douce



Tortue marine

LES CHELONIENS

chelon

1

Les chéloniens sont des reptiles :

Lorsque l'on parle de « reptiles », on pense aux crocodiles, aux tortues, aux lézards, aux serpents, etc. Tous ces groupes ont en effet un ancêtre commun, mais ce dernier a aussi donné naissance aux oiseaux et aux mammifères. De plus, on sait aujourd'hui que les crocodiles sont plus proches des oiseaux que des lézards ! Le groupe des reptiles devrait donc inclure les oiseaux... Il s'agit en fait d'un groupe artificiel, qui n'est plus reconnu par la communauté scientifique aujourd'hui. Cependant, pour des raisons de simplicité, nous garderons le terme et la classification traditionnelle dans cet ouvrage.

Naissance des reptiles :

La planète Terre est née voici 4,5 milliards d'années. Rapidement, la vie apparaît, dans les océans seulement. Petit-à-petit, les êtres vivants y sont de plus en plus nombreux et diversifiés. Puis, vers 3 milliards d'années, quand l'atmosphère devient vivable, la vie met un premier pied sur terre. Après les

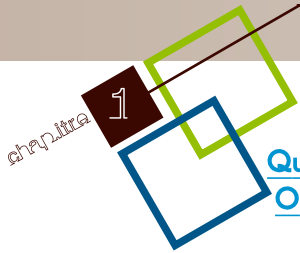
amphibiens qui sont les premiers vertébrés³ à s'affranchir du milieu aquatique, apparaissent les reptiles, vers -315 millions d'années. Ils ont alors l'allure de gros lézards. Au cours du temps, ils se diversifient en plusieurs groupes, dont les tortues, qui font leur apparition vers -250 millions d'années.

Aujourd'hui, les reptiles comptent 4 groupes :

- **les rynchocéphales ou sphénodons** : il s'agit d'un groupe de reptiles archaïques, ressemblant à de gros lézards, dont il ne reste aujourd'hui que deux espèces, endémiques de Nouvelle-Zélande.
- **les squamates** : reptiles qui muent. Ce groupe comprend les serpents, lézards, et amphibiens⁴. On les trouve dans tous les types de milieux (terrestre, eau douce, milieu marin), et sur tous les continents.
- **les crocodyliens** : ils habitent les fleuves de la zone intertropicale et subtropicale, sur tous les continents sauf l'Europe.
- **les chéloniens (ou testudines, ou tortues)** : voir page suivante.

3 - Vertébré : animal pourvu d'une colonne vertébrale

4 - Amphibiène : lézard sans patte



Qu'est-ce qu'un Chélonien ? Oui, un reptile, mais sinon ?

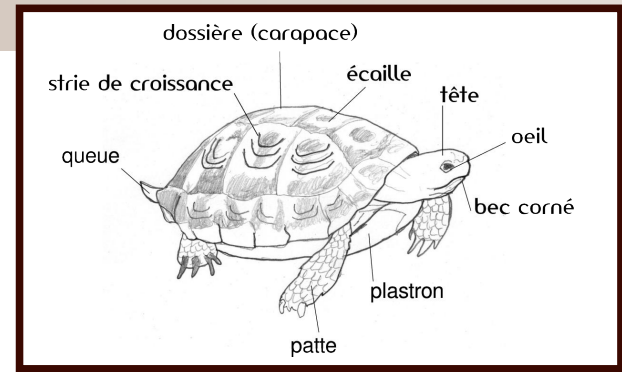
Selon une fable d'Ésope (VII^e-VI^e siècle avant J.C.), Chélone était une nymphe de la mythologie grecque qui fut changée en tortue par Hermès. A l'époque, *Khelônê* (grec ancien) signifiait tortue et était le symbole du silence.

Toutes les tortues possèdent une carapace composée d'une dossière (dorsale) et d'un plastron (ventral).

Toutes les espèces sont ovipares, c'est-à-dire qu'elles pondent des œufs. Qu'elles soient terrestres ou aquatiques, elles pondent toutes sur terre, hors de l'eau.

Après une incubation⁵ de plusieurs dizaines de jours dans le sol, les jeunes éclosent⁶ puis grattent le sable ou la terre entourant le nid pour sortir et rejoindre leur milieu de vie. Ils sont déjà semblables aux adultes, mais plus petits. Les œufs et les jeunes au cours des premières années de leur vie sont très vulnérables. Beaucoup n'atteindront pas l'âge adulte, souvent consommés par des prédateurs (sangliers, renards, couleuvres, etc.).

A contrario, les adultes, avec leur carapace très solide, n'ont



Exemple Tortue d'Hermann (tortue terrestre)

pas de prédateurs, hormis l'être humain et les requins pour les tortues marines.

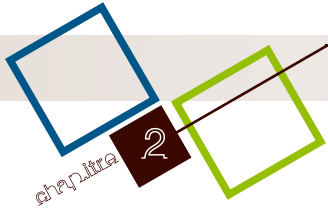
Le régime alimentaire est variable d'une espèce à l'autre, en fonction du milieu de vie.

Dans nos régions, les tortues (tortue d'Hermann et Cistude d'Europe) passent l'hiver sous terre, en hibernation. Mais elles peuvent toujours se déplacer ou s'alimenter un peu en cas de dérangement.

Aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur les tortues sont : la destruction de leur habitat, la pollution, le trafic d'animaux, la présence d'espèces exotiques invasives et la consommation (surtout pour les espèces marines).

5 - Incubation : développement de l'embryon dans l'œuf

6 - Ecllosion : fait de sortir de l'œuf



LES CHELONIENS EN CORSE

Les espèces observées en Corse :

L'île ne compte que deux espèces de tortues autochtones⁷, la tortue d'Hermann (tortue terrestre) et la Cistude d'Europe (tortue d'eau douce).

En mer, plusieurs espèces peuvent être observées chaque année. La tortue Caouanne est de loin la plus courante en Méditerranée, et est la seule espèce à venir pondre sur les côtes méditerranéennes françaises. La tortue Luth et la tortue verte sont plus rares, mais régulièrement observées. Les présences ou les observations de la tortue de Kemp et de la tortue imbriquée sont quant à elles accidentelles en Méditerranée.

La Corse étant une île, comment les tortues ont-elles pu s'y installer ?

Il faut savoir que la Corse n'a pas toujours été une île. Il y a 25 millions d'années, la Corse et la Sardaigne étaient reliées au continent, de l'Est des Pyrénées à la Provence. Vers 20 millions d'années, le bloc « Corse-Sardaigne » s'est détaché du continent, pour donner les îles que nous connaissons actuellement. Les plus anciennes traces de la présence des tortues datent du Pléistocène⁸ moyen, il y a 150 000 à 200 000 ans (grotte de Castiglione, Oletta, Haute-Corse).

7 - Autochtone : l'espèce est dite autochtone si elle est originaire du site où elle vit.

8 - Pléistocène : époque géologique s'étendant d'environ 2,6 millions d'années à 12 000 ans avant le présent

Comment observer des tortues en Corse ?

Pour les tortues terrestres, il faudra vous balader dans les zones où se mélangent des milieux ouverts (prairies, etc.) et fermés (ronciers, maquis, etc.). Privilégiez les matinées de printemps. Les tortues d'eau douce sont facilement observables au cours du printemps et de l'été, dans les étangs, marais, embouchures de fleuves. Elles sont plus faciles à voir quand elles prennent le soleil sur les berges ou les branchages ou troncs qui flottent à la surface de l'eau.

Pour observer des tortues marines, il faudra s'armer de beaucoup plus de patience. Vous aurez peut-être la chance d'en voir lors de séances de plongée sous-marine ou à bord d'un bateau !

Attention : tortues exotiques !

Il arrive parfois sur l'île d'observer une tortue qui ne soit ni une Cistude, ni une tortue d'Hermann. Il s'agit alors d'une tortue exotique. Il existe plusieurs espèces actuellement présentes en Corse : la tortue de Floride, la tortue à tempes jaunes et la tortue serpentine vivent en eau douce. La tortue grecque est une tortue terrestre, proche parente de la tortue d'Hermann. En mer, il n'existe pas d'espèce exotique.

MESURES DE PROTECTION LES TORTUES AUTOCHTONES

chey.litra



Ce sont des animaux sauvages qui ont leur place dans la nature, pas en captivité dans nos jardins !

Les espèces sont toutes **protégées**, comme leurs habitats ! Il est interdit de les **capturer** ou de leur **porter atteinte**, comme il est interdit de **détériorer** leur milieu de vie. Seules les personnes habilitées et disposant d'autorisations spécifiques, animateurs ou scientifiques, peuvent prendre les animaux en main.

Les tortues bénéficient de différentes mesures de protection aux niveaux national et international.

1/ Au niveau mondial :

- **Liste rouge des espèces menacées de l'UICN**⁹ : il s'agit d'un inventaire mondial concernant l'état de conservation des espèces animales et végétales. C'est à partir de cet inventaire que les mesures de protection sont adoptées. Les statuts concernant les espèces sont : « **en danger** », « **vulnérable** », « **quasi menacée** », « **préoccupation mineure** ». Ces statuts sont évalués pour chaque espèce d'après une liste de critères scientifiques.

2/ Au niveau européen :

- **Convention de Berne (1979)**, dite convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe. Il s'agit du premier texte protégeant les espèces animales et végétales et les habitats au sein de l'Union Européenne.

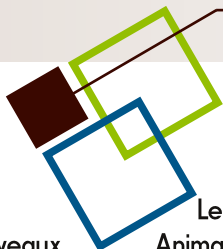
- **Directive Habitats-Faune-Flore (1992)**, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et la flore sauvages. Elaboré à partir de la Convention de Berne, ce texte permet de déterminer des **Zones Spéciales de Conservation**, définies par la présence d'habitats naturels et/ou d'espèces animales et végétales particulières qui nécessitent d'être protégées.

3/ Au niveau national :

Tortues terrestres et d'eau douce : arrêté du 19 novembre 2007 « fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ».

Tortues marines : arrêté du 14 octobre 2005 « fixant la liste des tortues marines protégées sur le territoire national et les modalités de leur protection ».

MESURES DE PROTECTION LES TORTUES EXOTIQUES !



**Ce sont des animaux d'élevage qui ne doivent en aucun cas être relâchés dans la nature !
Ils peuvent représenter un danger pour les espèces locales !**

Nouveaux Animaux de Compagnie) est aujourd'hui florissant. Araignées, serpents, tortues, voilà de bonnes idées pour des élevages. Mais il arrive que ces animaux, qui sont originaires d'autres régions du monde, se retrouvent dans la nature, là où ils n'ont jamais grandi. Cela parce qu'ils se sont échappés, ou parce que les propriétaires les ont relâchés quand ces derniers sont devenus trop grands et encombrants. Une fois dans la nature, ils peuvent mourir ou survivre. S'ils survivent, il arrive qu'ils réussissent à se reproduire. De nouvelles espèces de tortues font ainsi leur apparition sur le territoire depuis quelques années. Et parfois, ces animaux se reproduisent tellement bien que cela se fait au détriment des espèces locales. On dit que l'espèce est devenue INVASIVE. Elle représente alors une MENACE pour les espèces locales.

C'est par exemple le cas de la tortue de Floride ! qui aujourd'hui représente une grande menace pour la Cistude d'Europe.

LÉGISLATION ACTUELLE :

1/ Au niveau européen :

Règlement (CE) No 349/2003 de la commission du 25 février 2003 suspendant l'introduction dans la Communauté Européenne de spécimens de certaines espèces de faune et de flore sauvages. Interdit l'introduction de la tortue de Floride !

2/ Au niveau national :

Arrêté du 30 juillet 2010 interdisant sur le territoire métropolitain l'introduction dans le milieu naturel de certaines espèces d'animaux vertébrés. Interdit de relâcher dans la nature la tortue de Floride ! et la tortue à tempes jaunes !

**Aujourd'hui, les invasions biologiques sont considérées comme la seconde cause de diminution de la biodiversité !
Il faut donc A TOUT PRIX ne jamais relâcher d'animal de compagnie dans la nature, qui plus est quand il s'agit d'un animal exotique.**

Si vous ne voulez plus de votre tortue ou si vous trouvez une tortue exotique dans la nature, contactez au plus vite le Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse* (CEN Corse) ou le Centre A Cupulatta*. Nous vous expliquerons la démarche à suivre !

* CEN : 04 95 32 71 63

* Centre A Cupulatta : 04 95 52 82 34

CLES DE DETERMINATION

chapitre

4

1. Pattes en forme de nageoire (palette natatoire) : **TORTUE MARINE**

- Pattes non en forme de nageoire \Rightarrow 2

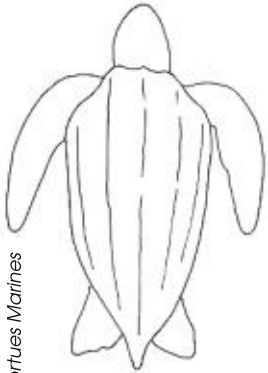
TORTUES MARINES

sans écaille

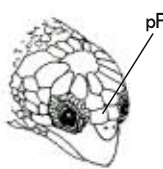
avec écailles

écaille cervicale (Ce) **en** contact avec les premières costales (C)

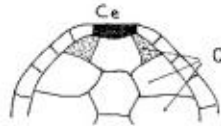
écaille cervicale (Ce) **sans** contact avec les premières costales (C)



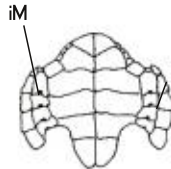
4 ou 5 écailles préfrontales (pF)
Pas de pores sur les inframarginales (iM)



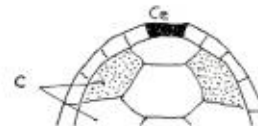
Tortue Luth (p. 11)



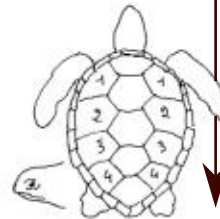
4 écailles préfrontales (pF)
1 pore par écaille inframarginale (iM)



Tortue de Kemp (p. 12)

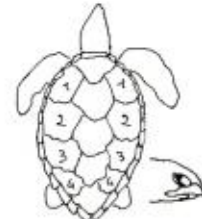


2 écailles préfrontales (pF)
Museau arrondi
Écailles juxtaposées



Tortue verte (p. 10)

4 écailles préfrontales (pF)
Museau allongé, bec crochu
Écailles se chevauchant comme les tuiles d'un toit



Tortue imbriquée (p. 13)

2. Pattes non en forme de nageoire

Carapace haute, ronde, jaune et noire
TORTUES TERRESTRES

Carapace plate et plutôt foncée et unie
TORTUES D'EAU DOUCE

Griffe au bout de la queue
Ecailles supracaudales¹⁰ **non fusionnées**
Pas de tubercule derrière les cuisses

Pas de griffe au bout de la queue
Ecailles supracaudales **fusionnées**
Tubercule derrière les cuisses

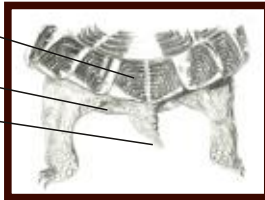
peau et
dossière
noires
tachetées
de points
jaunes

bande rouge
sur la tempe;
présence
de taches
sur chaque
écaille du
plastron

bande jaune
sur la tempe;
sur le plastron,
présence
de petites
taches au
niveau des
écailles
gulaires¹¹
seulement

présence de
tubercules
sur les pattes,
peau et
dossière
brunes

non fusionné
pas de
tubercule
griffe

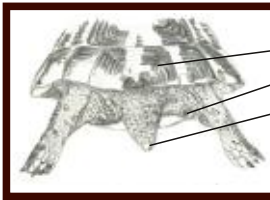


Tortue d'Hermann (p. 14)

10 - Ecaille supracaudale : écaille présente au-dessus de la queue

11 - Ecailles gulaires : écailles du plastron les plus proches du cou

fusionné
tubercule
pas de griffe



Tortue grecque ! (p. 19)



**Cistude
d'Europe**
(p. 16)



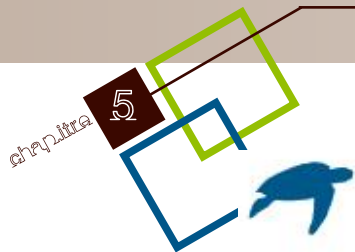
**Tortue de
Floride** !
(p. 18)



**Tortue à tempes
jaunes** !
(p. 18)



**Tortue
Serpentine** !
(p. 19)



Tortue Caouanne (tortue Caret)

Caretta caretta - Linnaeus, 1758

DESCRIPTION DES ADULTES :

- TAILLE : 90 à 100 cm en moyenne (114 cm max)
- POIDS : 60 à 100 kg en moyenne
- CARAPACE aplatie, en forme de cœur
- Deux paires d'écailles préfrontales¹²
- Bec corné puissant
- Deux griffes à chaque nageoire
- DOSSIÈRE brun rougeâtre avec des taches claires
- PLASTRON jaune pâle avec des taches orange diffuses



12 - Écailles préfrontales : voir clé de détermination, p.6

TORTUE MARINES - TARTARUGA

le saviez-vous ?

STATUT	PROTECTION	MENACES
UICN : en danger	Convention de Berne : annexe II Directive Habitats-Faune-Flore : annexes II et IV Protection nationale : liste des tortues marines protégées sur le territoire national et modalités de leur protection (Article 1)	Captures accidentelles (filets de pêche, palangres, etc.), pollution (marée noire, sacs plastiques), destruction des habitats.

OÙ L'OBSERVER ?

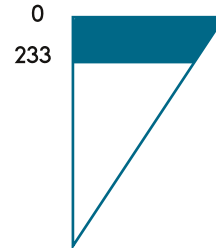
RÉPARTITION



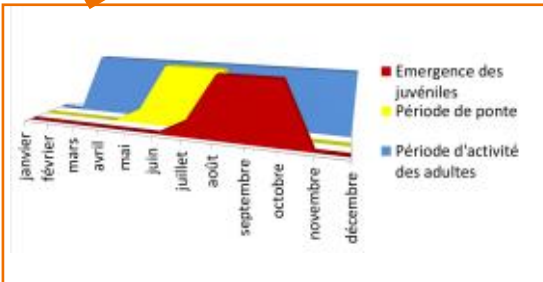
Zones intertropicales et tempérées des différents océans et mers du monde.

Ne fréquente pas la zone équatoriale.

PROFONDEUR

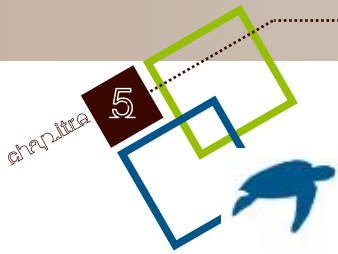


QUAND L'OBSERVER ?



" Observer une tortue pondre ?... "

- « J'aimerais tant voir une tortue marine venir la nuit sur la plage pour pondre ses centaines d'œufs... »
- « Eh bien, tu n'as qu'à essayer d'en observer ! »
- « Comment ? A part le Costa Rica, je ne connais pas de site de ponte... »
- « Ca alors, tu ne sais pas que la tortue Caouanne vient pondre sur les plages de Corse ?! D'accord, c'est rarissime, mais ça vaut le coup d'être dit ! »



Tortue verte (tortue franche)

Chelonia mydas - Brongniart, 1800

DESCRIPTION DES ADULTES :

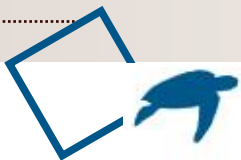
- TAILLE : 110 cm en moyenne
- POIDS : entre 80 et 130 kg
- Une seule griffe sur chaque nageoire
- DOSSIÈRE brun olive, avec des taches jaunes, vertes et noires
- PLASTRON jaune pâle, crème ou blanchâtre



STATUT	PROTECTION
UICN : en danger	Convention de Berne : annexe II Directive Habitats-Faune-Flore : annexes II et IV <u>Protection nationale</u> : liste des tortues marines protégées sur le territoire national et modalités de leur protection (Article 1 et 8)

OÙ L'OBSERVER ?

Dans les eaux tropicales de tous les océans du monde.
Se reproduit en Méditerranée orientale.



Tortue Luth

Dermodochelys coriacea - Blainville, 1816

DESCRIPTION DES ADULTES :

- TAILLE : 180 cm en moyenne
- POIDS : 500 kg en moyenne
- DOSSIÈRE sans écailles, mais pourvue de sept carènes¹³
- NAGEOIRES sans griffes, les antérieures très longues
- TÊTE très grande, avec un cou large et un museau peu développé
- PEAU de couleur bleu très foncé

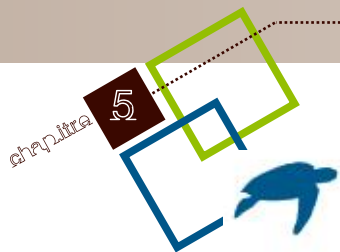


STATUT	PROTECTION
UICN : vulnérable	<u>Convention de Berne</u> : annexe II <u>Directive Habitats-Faune-Flore</u> : annexe IV <u>Protection nationale</u> : liste des tortues marines protégées sur le territoire national et modalités de leur protection (Article 1)

OÙ L'OBSERVER ?

Tous les océans du monde, jusqu'au cercle polaire arctique.
Se reproduit en Méditerranée orientale.

¹³ - Carènes : lignes visibles sous la peau, donnant un aspect de coque de bateau à la carapace de la tortue Luth



Tortue de Kemp (tortue bâtarde)

Lepidochelys kempii - Garman, 1880

DESCRIPTION DES ADULTES :

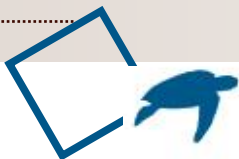
- TAILLE : entre 58 et 70 cm
- POIDS : entre 36 et 45 kg
- DOSSIÈRE vert-gris
- CARAPACE très arrondie, presque aussi large que longue
- BEC corné parfois finement denticulé



STATUT	PROTECTION
UICN : en danger critique d'extinction	Convention de Berne : annexe II Directive Habitats-Faune-Flore : annexe IV Protection nationale : liste des tortues marines protégées sur le territoire national et modalités de leur protection (Article 1)

OÙ L'OBSERVER ?

Océan Atlantique.
Accidentelle en Méditerranée (ne s'y reproduit pas).



Tortue imbriquée (tortue à écailles)

Eretmochelys imbricata - Fitzinger, 1843

DESCRIPTION DES ADULTES :

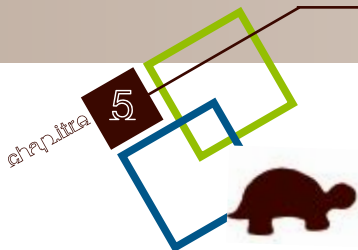
- TAILLE : entre 60 et 100 cm
- POIDS : entre 43 et 75 kg
- DOSSIÈRE brun orangé
(alternance de stries claires et foncées
avec des taches jaunes ou rouges)
- PLASTRON jaune
- NAGEOIRES brunes sur le dessus et jaunes dessous
- TÊTE brune
- MÂCHOIRES jaunes, l'inférieure ayant une forme de V



OÙ L'OBSERVER ?

Principalement dans les zones tropicales des différents océans du monde, à proximité des côtes.
Accidentelle en Méditerranée (ne s'y reproduit pas).

STATUT	PROTECTION
UICN : en danger critique d'extinction	<u>Convention de Berne</u> : annexe II <u>Directive Habitats-Faune-Flore</u> : annexe IV <u>Protection nationale</u> : liste des tortues marines protégées sur le territoire national et modalités de leur protection (Article 1 et 8)



Tortue d'Hermann

Testudo hermanni - Gmelin, 1789



DESCRIPTION DES ADULTES :

- TAILLE : 15 à 18 cm
- CARAPACE arrondie, noire et jaune, avec des variations de tonalités de l'orange au verdâtre
- QUEUE pourvue d'un éperon corné à la pointe
- ECAILLE SUPRACAUDALE¹⁴ toujours divisée en deux
- PLASTRON pourvu de deux larges bandes longitudinales noires continues

DISTINCTION ENTRE LES SEXES :

MÂLE : Plastron concave¹⁵

Ecaille supracaudale recourbée vers le plastron

Queue longue et épaisse

FEMELLE : Plastron plat

Ecaille supracaudale non recourbée vers le plastron

Queue courte

Pour connaître l'âge d'une tortue d'Hermann, « il suffit » de compter les stries de croissance présentes sur les écailles.

Sur une écaille, une bosse correspond à la bonne saison, un creux correspond à un hiver. On peut donc dire : une bosse + un creux = une strie = une année.

Entraînes-toi dès à présent (attention, ce n'est pas si facile !) : quel est l'âge de la tortue présentée ici ?

5 à 10 ans ? 10 à 50 ans ? 50 à 100 ans ?

La bonne nouvelle ? Tu peux t'entraîner dans la nature si tu trouves une tortue. Attention, pas besoin de la prendre en main ! Tu peux cependant l'approcher pour être sûr-e de la qualité de la photographie.



¹⁴ - Ecaille supracaudale : écaille présente au-dessus de la queue

¹⁵ - Concave : courbé vers l'intérieur

TORTUE TERRESTRE - CUPULATTA



le saviez-vous ?

STATUT	PROTECTION	MENACES
UICN : quasi menacée	Convention de Berne : annexes II Directive Habitats-Faune-Flore : annexe II et IV Protection nationale : amphibiens et reptiles protégés (article 2)	Bien que les populations corses soient encore assez belles, les tortues d'Hermann sont fortement menacées par l'urbanisation, les prélèvements importants d'individus dans la nature, et les incendies.

" Le manège enchanteur "

Si en vous baladant, vous avez la chance d'entendre la tortue d'Hermann, ne croyez pas qu'il s'agisse d'une hallucination. En effet, au cours de l'accouplement, lorsque le mâle est sur la femelle, il est possible d'entendre les carapaces qui s'entrechoquent, mais aussi le couinement du mâle qui semble vraiment ... « heureux ».

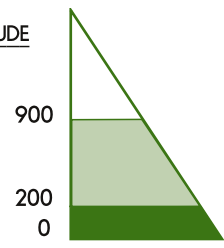
OÙ L'OBSERVER ?

RÉPARTITION

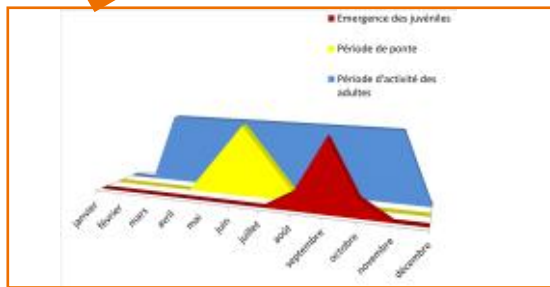


Région méditerranéenne du sud de l'Europe.
France : Corse, plaine et massif des Maures, massif de l'Estérel.

ALTITUDE



QUAND L'OBSERVER ?



MILIEU DE VIE

Formations semi-ouvertes, faites de maquis, bosquets et pelouses ouvertes.

Autres habitats : dunes côtières, pâtures, cultures en terrasse, maquis, forêts claires de chêne vert ou liège, pinèdes, châtaigneraies. Elle est fréquente dans les zones d'agriculture traditionnelle, si celle-ci n'est pas trop mécanisée.



Cistude d'Europe (tortue boueuse)

Emys orbicularis - Linnaeus, 1758

DESCRIPTION DES ADULTES :

- TAILLE : 11 à 19 cm
- Couleur noirâtre ornée de points jaunes (peau et dossière)
- PATTES palmées terminées par des griffes
- QUEUE longue et effilée

DISTINCTION ENTRE LES SEXES :

MÂLE : Plastron concave ¹⁶

Cloaque ¹⁷ éloigné du bord de la carapace

FEMELLE : Plastron plat

Cloaque à l'aplomb de la carapace



¹⁶ - Concave : courbé vers l'intérieur

¹⁷ - Cloaque : orifice qui sert de débouché commun aux voies intestinales, urinaires et génitales

TORTUE D'EAU DOUCE



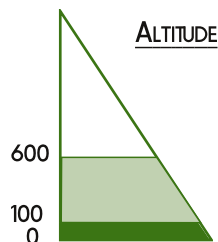
STATUT	PROTECTION	MENACES
UICN : quasi menacée	Convention de Berne : annexe II Directive Habitats-Faune-Flore : annexes II et IV Protection nationale : amphibiens et reptiles protégés (article 2)	En Corse, de belles populations existent encore. Elle est assez peu menacée, les principales menaces étant l'urbanisation du littoral (destruction de son habitat), ainsi que l'introduction de tortues exotiques telles que la tortue de Floride.

OÙ L'OBSERVER ?

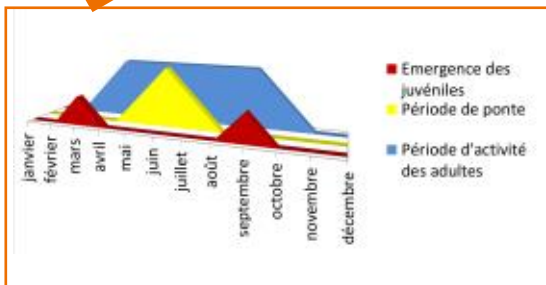
RÉPARTITION



De la péninsule ibérique à la mer d'Aral, de la Lettonie au Maghreb.
France : Centre, Aquitaine, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, plaines des Maures, Camargue, Corse.



QUAND L'OBSERVER ?



MILIEU DE VIE

Cours d'eau lents, lacs, étangs, marais, mares, fossés, canaux d'irrigation, tourbières, annexes fluviales à végétation aquatique abondante.

le saviez-vous ?

" Le sexe ?

Une question de degrés ! "

Si l'œuf se développe à une température inférieure à 28,5 °C, l'embryon deviendra probablement un mâle. Au-dessus, il s'agira sans doute d'une femelle. Mais, si la température est exactement de 28,5°C, alors le mystère restera entier jusqu'à l'éclosion : 50 % de chances qu'il s'agisse d'un mâle ou d'une femelle...



Tortue de Floride!

(Trachémyde à tempes rouges)

Trachemys scripta elegans - Wied, 1839

Tortue à tempes jaunes!

Trachemys scripta scripta - Thunberg, 1792

DESCRIPTION DES ADULTES :

- TAILLE : 28 cm (femelle)
- Présence d'une bande rouge sur la tempe
- Présence de taches noires sur le plastron

DISTINCTION ENTRE MÂLE ET FEMELLE :

MÂLE : longues griffes aux pattes avant, longue queue avec un cloaque éloigné de la carapace

FEMELLE : griffes courtes aux pattes avant, queue courte

ORIGINE : moitié Est des Etats-Unis

PRÉSENCE EN CORSE : tortue la plus couramment observée

DESCRIPTION DES ADULTES :

- TAILLE : 30 cm (femelle)
- Présence d'une bande jaune sur la tempe
- Présence de petites taches noires sur les écailles gulaire¹⁸

DISTINCTION ENTRE MÂLE ET FEMELLE :

MÂLE : longues griffes aux pattes avant, longue queue avec un cloaque éloigné de la carapace

FEMELLE : griffes courtes aux pattes avant, queue courte

ORIGINE : Est des Etats-Unis

PRÉSENCE EN CORSE : peu fréquente



18 - Ecaïlles gulaire : ecaïlles du plastron les plus proches du cou



Tortue serpentine!

Chelydra serpentina - Linnaeus, 1758

◆ DESCRIPTION DES ADULTES :

- TAILLE : 20 à 36 cm
- Grande DOSSIÈRE noire, olive ou brune
- Petit PLASTRON
- PEAU tuberculée, de couleur variable, variant du crème au noir
- QUEUE parfois plus longue que le corps, pourvue de tubercules triangulaires

◆ DISTINCTION ENTRE MÂLE ET FEMELLE :

Le **MÂLE** est plus grand et beaucoup plus massif que la **FEMELLE**. La longueur de la queue mesurée entre le cloaque et le plastron est plus grande chez le mâle que chez la femelle

◆ ORIGINE : Amérique du Nord

◆ PRÉSENCE EN CORSE : rare



Tortue grecque! (tortue mauresque)

Testudo graeca - Linnaeus, 1758

◆ DESCRIPTION DES ADULTES :

- DOSSIÈRE: couleur sable, avec des motifs plutôt irréguliers
- TÊTE presque toujours pourvue de taches claires sur le dessus du crâne
- QUEUE brève, non terminée par un éperon
- PLASTRON orné de taches noires disjointes, non disposées en bande continue

◆ DISTINCTION ENTRE MÂLE ET FEMELLE :

Le **MÂLE** a un plastron concave et une queue longue, tandis que la **FEMELLE** a un plastron plat et une queue courte

◆ ORIGINE : Méditerranée

◆ PRÉSENCE EN CORSE : rare





BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

- **DELAUGERRE M., CHEYLAN M., 1992.** Atlas de répartition des batraciens et reptiles de Corse. Parc Naturel Régional de Corse, Ecole Pratique des Hautes Etudes. 128 pp.
- **LECOINTRE G., LE GUYADER H., 2013.** Classification phylogénétique du vivant. Belin. 607 pp.
- **VACHER I.-P., GENIEZ M., 2010.** Les Reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Collection Parthénope, édition Biotope, Mèze (France). 2 Vol. : 544, 43 pp.
- **TAQUET P., 2000.** Les tortues pléistocènes de Castiglione (Oletta, Haute-Corse) et la preuve de leur indigénat en Corse. Comptes Rendus de l'Académie des Sciences - Séries IIA - Earth and Planetary Science. Vol. 330, issue 9, pages 645-651.

Acteurs du projet

Un grand merci à tous les partenaires qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage : **CAUE 2B** (Nicolas Frémont) et **2A** (Jean-François Mata); **DREAL de Corse** (Christine Souares, Julia Culioli); **Patricia Couprie**; **Sandrine Boissier**; **Centre A Cupulatta**; **Aquarium de la Rochelle**; **Museum National d'Histoire Naturelle**, **Groupe Tortues Marines France** (Françoise Claro, Jean Lescure); **Association du refuge des tortues** (Jérôme Maran et Jean Muratet); **CEN Corse** (Julie Peinado, Arnaud Lebret, Valérie Bosc, Romain Fleuriau).

Vous avez vu une espèce exotique ?

CEN Corse : 04 95 32 71 63

Centre A cupulatta : 04 95 52 82 34

Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse

Les missions du **Conservatoire d'Espaces Naturels de Corse** (CEN-Corse, anciennement Association des Amis du PNRC) : « **Connaître, Protéger, Gérer, Valoriser** » les sites naturels (présentant un intérêt écologique particulier) dont il a la maîtrise foncière ou d'usage. Sur ces sites sont réalisés divers travaux et études sur la faune, la flore et les milieux naturels. Des actions sont également menées dans le domaine de l'éducation à l'environnement, pour le grand public et les scolaires, notamment les programmes « **PNA Cistude ou Tortue d'Hermann** ». Pour toutes informations complémentaires, rendez-vous sur le site du CEN : <http://www.cen-corse.org>, rubrique Education à l'environnement.

1

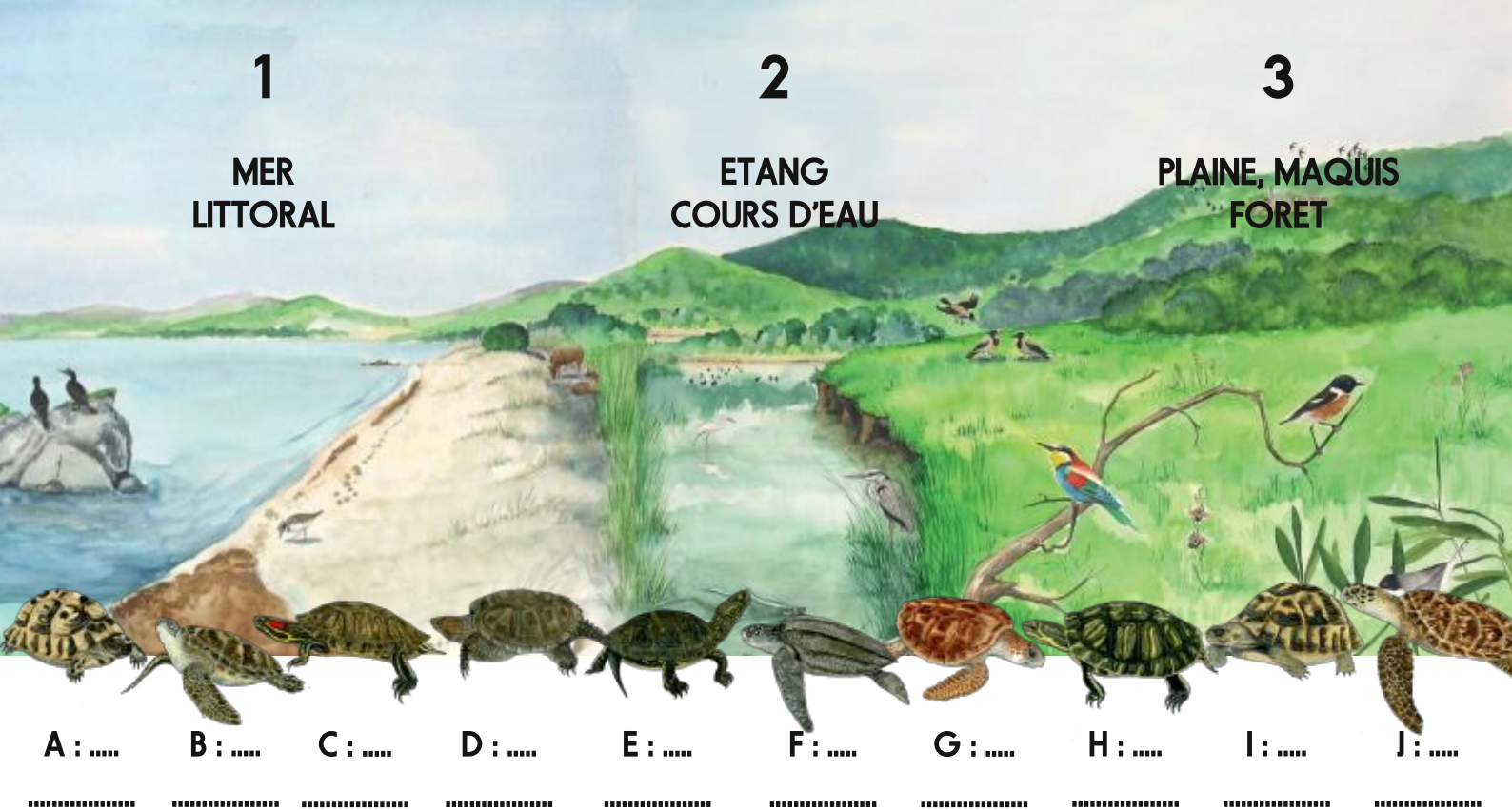
MER
LITTORAL

2

ETANG
COURS D'EAU

3

PLAINE, MAQUIS
FORET



A : B : C : D : E : F : G : H : I : J :

Pour chaque tortue :

- Donnez son milieu de vie (1, 2 ou 3)
- Nommez-la (Cistude, Floride, imbriquée, grecque, Caouanne, verte, Hermann, serpentine, Luth, à tempes jaunes)

JEU D'OBSERVATION